

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18699 - 73ÈME ANNÉE

La lutte continue

Les Chagossiens seront reçus au Vatican



Manifestation des Chagossiens devant l'ambassade de Grande-Bretagne à Port-Louis.

Dans une conférence de presse mercredi, le Groupe Réfugiés Chagos a annoncé le départ d'une délégation pour Rome où une délégation sera reçue par le Vatican le 17 mai. Dans un communiqué, le Comité Solidarité Chagos La Réunion salue cette nouvelle avancée dans le combat des Chagossiens pour retourner dans leur pays, et lance un appel à la solidarité.

« Olivier Bancoult a tenu une conférence de presse ce mercredi à Port-Louis pour donner cette importante information : une délégation chagossienne sera reçue le 17 mai prochain au Vatican par l'archevêque Paul Gallagher, qui occupe au Saint-Siège les fonctions de secrétaire pour les relations avec les Etats.

La délégation, conduite par le dirigeant du Groupe Réfugiés Chagos (G.R.C.), Olivier Bancoult, sera composée de dix personnes. Ce nombre en lui-même indique l'importance que revêt l'événement. Parmi ces personnes, deux ecclésiastiques, un pasteur et un prêtre, qui ont accompagné de longue date les actions chagossiennes.

La rencontre du 17 mai constituera une occasion historique de porter tout le vécu douloureux du drame chagossien auprès du pape François. Un peuple déporté, arraché à sa terre natale, humilié et sacrifié.

«A propos de cette mission, laissez-nous vous dire, cher(e)s ami(e)s du Comité Solidarité Chagos La Réunion, que le Groupe Réfugiés Chagos a besoin de solidarité financière, afin de faire face aux frais d'hébergement du séjour à Rome. Nous faisons donc appel, comme nous le faisons régulièrement, à votre soutien. Vos chèques sont à libeller à : C.S.C.R. et à adresser à C.S.C.R. c/o Alain Dreneau, 6 place la Folette, 97420 Le Port.»

Sacrifié au nom de quoi ? Au nom de la force militaire, de la loi du plus puissant et de la guerre, sur cette île de Diego Garcia devenue une base de mort en plein cœur de notre océan Indien.

Olivier Bancoult et les Chagossiens ont grand espoir d'être entendus à Rome, et de pouvoir ainsi répercuter dans le monde entier l'écho de ce crime qu'ils endurent depuis 50 ans. Avec ce credo chevillé au

cœur : « Nous allons retourner vivre aux Chagos ». L'autorité morale de François peut leur être d'un précieux soutien.

Nous rendrons compte de leur mission à leur retour à la fin du mois de mai.»

***Pour le Comité Solidarité
Chagos La Réunion
Georges Gauvin, président
Alain Dreneau, secrétaire***

Une seule candidate investie par République en marche à La Réunion

Léopoldine Settama, élue LPA à la Région, est la seule candidate dont le nom figure dans la première liste de 428 personnes investies présentée hier par la République en marche. Aucun député sortant de La Réunion ne sont dans cette première fournée ce qui signifie qu'à ce jour, ni Thierry Robert, ni Ericka Bareigts et ni Monique Orphé ne sont investis par En Marche. Cette incertitude sur les candidats découlant de l'axe Thierry Robert-Gilbert Annette est-elle une conséquence du résultat à La Réunion d'Emmanuel Macron considéré comme un échec à Paris ? Ou découle-t-elle d'autres critères à préciser ?

Parti créé suite à la victoire d'Emmanuel Macron, la République en marche a présenté hier une première liste de candidats bénéficiant de son investiture lors des prochaines élections législatives.

Contrairement à ce qui était attendu, le parti d'Emmanuel Macron n'a pas présenté hier de candidats dans les 577 circonscriptions, alors que l'objectif affiché est d'être le groupe majoritaire dans la future Assemblée nationale. La liste diffusée hier annonce la présence de la République en marche dans 428 circonscriptions. Cette première communication fait déjà apparaître une orientation : renouvellement et ouverture.

La liste présentée hier comprend un nombre égal de femmes et d'hommes, et que plus de la moitié des candidats n'ont jamais exercé un mandat électif. Le nouveau président de la République

prend donc le risque du renouvellement dans plus de 214 circonscriptions, tandis qu'il compte s'appuyer sur des élus ou anciens élus dans moins de 214 scrutins. Cette première liste laisse donc près de 150 circonscriptions en suspend. Cela laisse donc ouverte les discussions pour essayer de construire dès à présent une majorité parlementaire. La candidature de Manuel Valls a été recalée car l'ex-Premier ministre a déjà eu trois mandats de parlementaire, ce qui ne correspond pas à la volonté de renouvellement. Mais il n'aura pas face à lui de candidat investi par En marche.

À La Réunion, la seule investiture inscrite dans la liste concerne celle de Léopoldine Settama dans la 5e circonscription. Elle est actuellement élue à la Région, et siège dans le groupe LPA. Le nom de Thierry Robert figurait dans cette liste avant d'être retiré.

Par ailleurs, 2 candidats sont déjà investis en Martinique, 1 en Guadeloupe et aucun en Guyane et à Mayotte.

La République en marche indique également que 5 % des candidats présentés hier sont des députés sortants. La plupart siégeaient dans le groupe socialiste et apparentés. Hier, aucun député PS sortant de La Réunion n'était sur cette liste alors que plusieurs d'entre eux ont manifesté leur soutien à Emmanuel Macron.

La République en marche n'a pas non plus annoncé de candidats investis dans des circonscriptions d'élus de l'opposition qui n'avaient pas fermé la porte à une collaboration avec le nouveau pouvoir. Nathalie Kosciusko-Morizet et Bruno Le Maire sont dans ce cas.

Edito

Deux monuments pour honorer la mémoire des victimes de l'esclavage

La dernière célébration de la Journée des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions placée sous la présidence de François Hollande s'est déroulée le 10 mai dans le Jardin du Luxembourg à Paris. À cette occasion, le président de la République a annoncé la création d'une Fondation pour la mémoire de l'esclavage en 2018. Elle sera précédée par un groupe d'intérêt public présidé par l'actuel ministre des Affaires étrangères. La nouvelle institution sera notamment chargée de l'implantation d'un mémorial pour les victimes de l'esclavage, ainsi que de la création d'un musée. Ces deux structures devront se situer à Paris.

Ancienne présidente du Comité pour l'histoire de la mémoire de l'esclavage et pressentie en tant que membre de la Fondation, Françoise Vergès est revenue mercredi sur cette annonce dans le journal télévisé d'Antenne Réunion. Voici les propos tenus :

« Ce groupe d'intérêt public a été créé avec un budget, mais aussi des personnalités. Le président sera sans doute Jean-Marc Ayrault, pour vraiment mettre la fondation en place. Nous ne sommes plus simplement à des objectifs, des rapports ou des propositions. Mais c'est vraiment de rassembler l'argent, et de définir et clarifier quels sont les objectifs et les missions de cette fondation ».

« C'est très important pour notre histoire, qui est encore très mal connue. Il y a encore beaucoup d'ignorance et d'indifférence. On ne comprend toujours pas l'importance qu'a eu cette histoire

pour la culture, pour la manière dont on comprend le politique, la liberté, la fraternité. Il y a encore beaucoup de conséquences aujourd'hui, notamment pour nos territoires, les Outre-Mers, dans cet héritage de l'esclavage. Ce sont des territoires qui connaissent toujours de grandes difficultés, de grandes inégalités. La question de l'inégalité entre les Français, on l'a vu avec ce qui s'est passé en Guyane récemment ».

La décision annoncée par François Hollande signifie que la France va continuer à regarder son histoire en face. Un monument et un musée à Paris en seront l'illustration. C'est la conséquence d'une initiative venue des Outre-mer, de la part des descendants des victimes de l'esclavage.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
71^e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergès ; 1957 - 1964 : Paul Vergès ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Conférence de Bonn sur le climat

La coopération Sud-Sud essentielle aux Objectifs Mondiaux et à l'action climatique

Un nouveau rapport mettant en lumière le rôle de la coopération Sud-Sud dans le développement durable et les défis liés au changement climatique a été lancé le 10 mai, à Bonn, lors de la conférence sur le climat.

Le rapport, intitulé « Catalyser la mise en œuvre des contributions déterminées au niveau national dans le contexte de l'Agenda 2030 par la coopération Sud-Sud », a été rédigé conjointement par le Bureau de direction du Secrétaire général des Nations Unies et le secrétariat de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques. Il a été rendu public lors d'un événement parallèle tenu à la conférence climat de Bonn.

Lien entre plan climat et développement durable

Amina J. Mohammed, vice Secrétaire générale de l'ONU, a déclaré : « Alors que nous sommes confrontés au spectre croissant de l'unilatéralisme, du protectionnisme et de l'isolationnisme, il est vital de dynamiser les partenariats pour le développement durable. Dans ce contexte, les efforts du Sud prennent de l'élan ».

Pour sa part, Patricia Espinosa, Secrétaire exécutive de la CCNUCC, a renchéri : « Pour encourager et renforcer la coopération Sud-Sud, les Nations Unies s'engagent à soutenir le Sud. Nous engageons nos connaissances et nos ressources pour participer à cet effort et mobi-

liserons autant d'autres acteurs au sein du système des Nations Unies que possible ».

Le rapport a été commandé par l'Incubateur de partenariats climat du Sud des Nations Unies, une initiative lancée par le Bureau de la direction du Secrétaire général et le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud, visant à promouvoir et à soutenir la coopération Sud-Sud dans le domaine des changements climatiques.

Le rapport étudie les liens entre les contributions déterminées au niveau national (NDC en anglais) et les Objectifs de développement durable (ODD), et souligne la façon dont un pays peut favoriser une action climatique accrue grâce à la coopération Sud-Sud. Les pays en développement peuvent tirer de considérables avantages de solutions qui remédient à la fois aux changements climatiques et aux multiples défis de développement grâce à une coopération Sud-Sud.

L'accent est placé sur la manière dont les domaines prioritaires décrits dans les NDC peuvent servir de point de départ pour la coopération Sud-Sud, tout en stimulant l'action climatique et le développement durable. Le rapport va un peu plus loin et décrit comment la mise en œuvre des NDC, qui reposent sur les priorités nationales de développement, générera des co-bénéfices d'importance pour la réalisation des

ODD.

Échanges d'expériences

La coopération Sud-Sud a pris de l'ampleur au cours des dernières décennies, avec l'engagement du Sud dans son ensemble dans un échange d'expériences et la mise à disposition de ressources humaines, techniques et financières. De nombreux pays en développement ont également accumulé des connaissances et des expériences uniques en adoptant des voies de développement durables, à faibles émissions de gaz à effet de serre et résilientes au climat, et en impliquant d'autres pays ayant des besoins de développement. Un énorme potentiel de coopération Sud-Sud existe, et peut compléter l'appui des pays développés, dès aujourd'hui et à l'avenir.

La communauté internationale et les Nations Unies peuvent jouer un rôle important pour promouvoir et faciliter cette coopération, et plus particulièrement en ce qui concerne le développement et l'action climatique, en exploitant davantage le potentiel de celle-ci pour la réalisation des objectifs de développement durable.

In kozman pou la rout

« La plui l tonm mé li tir pa lo gou piman »

Ala in drol de kozman ankor ! Kisa l pé an avoir mazine in n'afèr konmsa ? Sinonsa pou fé ri la boush. In drol z'afèr an vérité ! Pa si drol ké sa, kan ou i koné bann frui lé moin dou si la plui i sharj a krazé. Lé vré pou kann galman, pars si la plui i tonm in bonpé, lo poi sar pli for, mé lo kann sar moin sikré. Mé piman sé piman é si la plui i tonm piman i rès piman sof a bien rogardé si piman-la-plui lé pa moin for ké piman-la-sésshrès. Moin lé sir dsa, solman sak mi koné galman sé ké la plui i lav lo piman, mé li lav pa lo gou piman. An konparézon, si ou i manz piman ou i boir d'lo pou kalm in pé l'ardèr, mé lo ka la pa lo mèm. Astèr kosa i lé kozman-la ? Sa in provèrb, sansa sa in kozman pou étoné, pars li lé bizar. Moin pèrsonèl, vi ké mi trouv pa in moralité dan l'afèr, moin sré tanté par luil tantan(konm Madoré téi shant dann in vyé séga !) pou dir sa i fé parti l'imour kréol sinploman. Alé ! Mi lès azot kass z'ot tête la dsi é ni artrouv pli d'van sipétadyé.

Billet philosophique

De la colonialité à la responsabilité...

Le combat des anti-colonialistes réunionnais pour célébrer l'abolition de l'esclavage dans notre pays le 20 décembre 1848, pour faire reconnaître par l'État français que l'esclavage est un crime contre l'humanité, pour célébrer le vote de la loi du 10 mai 2001 à ce sujet et pour faire respecter le maloya, reconnu comme patrimoine de l'humanité, a duré de nombreuses années. Mais il continue à porter ses fruits, comme l'a montré — malgré ses insuffisances, notamment au niveau éducatif et institutionnel — l'édition 2017 de la célébration du 10 Mai. Quelles leçons retenir de ces côtés positifs ?



Romuald Barret, Ghislaine Mithra-Bessièrre et Éric Murin, les responsables de Rasine Kaf et du CRAN Réunion à leur conférence du 5 mai.

Dans plusieurs communes réunionnaises a été célébré le 10 Mai cette année pour cultiver notre mémoire historique, pour tirer des enseignements de la reconnaissance officielle de l'esclavage comme crime contre l'humanité et pour construire ensemble notre avenir sur cette base. Ainsi, il y a eu des expositions intéressantes par exemple à Saint-Paul, à Saint-Denis et à Sainte-Suzanne sur le système esclavagiste, qui a marqué les deux-tiers de notre Histoire et dont il y a encore des traces aujourd'hui dans notre société.

Il y a eu aussi des cérémonies et d'autres actions commémoratives à ce sujet, comme l'inauguration d'une statue en hommage au grand historien réunionnais Sudel Fuma à Sainte-Suzanne et la rando vélo-covoiturage entre Le Port et Saint-Paul devant des lieux de mémoire comme la stèle réunionnaise de la route de l'esclave et de l'engagé dans l'océan Indien. Citons égale-

ment la marche silencieuse « pou fé pèt la shinn zesklav-la » et le « kabar la mémwar » organisés par plusieurs associations à Saint-Denis ce mercredi.

Le rôle des marones

Lors de ces actions, outre des interventions publiques par des responsables politiques comme Maurice Gironcel le 10 mai pour appeler l'union des Réunionnais dans leur combat pour la liberté et la responsabilité, il faut parler des conférences tenues par des historiens dans le même esprit. On pense par exemple à celle de l'historien Prosper Ève et d'autres chercheurs à Saint-Paul le 6 mai sur divers sujets et à celle du 13 mai à La Possession avec l'association Yambane et l'anthropologue Charlotte Rabesahala sur « le rôle capital de la femme avec les marones dans la résistance

contre l'esclavage ».

Nous allons citer enfin la « rencontre-débat » du 5 mai à Saint-Denis avec le CRAN Réunion et l'association Rasine Kaf. Romuald Barret y a parlé de « la colonialité de l'être comme séquelle de l'esclavage » et Ghislaine Mithra-Bessièrre des « termes de la réparation ».

« Une libération intellectuelle et politique de notre peuple »

Nous retiendrons de ces échanges que pour le porte-parole du CRAN péi, « la kolonialité du pouvoir — à la base de l'esclavage — est toujours là, notamment sous forme de racisme, d'inégalités, d'infériorisation de nombreux Réunionnais, d'exploitation de nombreux compatriotes et de notre nature par les plus riches ». D'où l'importance, dit-il en citant de nombreux philosophes, « de lutter pour une libération intellectuelle et politique de notre peuple ».

Quant à la présidente de Rasine Kaf, elle a surtout mis l'accent avec raison sur le fait que « pour réparer les violences et barbaries de l'esclavage, il faut continuer à se battre ensemble pour empêcher que l'héritage de ce système passe sous le silence ». C'est pourquoi il est indispensable de s'unir le plus largement possible, sans exclusive, dans le combat pour passer de la colonialité à la responsabilité en faveur d'un développement humain, durable, démocratique et solidaire de notre pays...

Roger Orlu

Oté

Tansyon pangar ! Tro d'sovèr i rolash !

Mi sort lir dann Témoignages in l'éditoryal i fé pans amoin kékshoz.

Dabor kosa moin la lir dann nout zournal : moin la lir lo roprézantan pou Macron pou bann péi l'outre-mèr la donn in kou d'rès trankil pou sétaki téi kroi z'ot lèr la gloir té arivé. Sanm pou moin in bann aspèr kui, i rode tir sosis kui dann vant koshon konm i di. An parmi in sèrtin dépitè Sin-Lé sak té i kroi lo dépitè sé lo sipèryèr lo préfè d' réjyon épi té i déklar partou li lé paré pou ète minis... Mé li lé pa tousèl pars lo mèr sindni galman i pans madam Bareigts, minis la dékadans lo kinkéna pasé lé paré pou ranpilé.

Aprés a kosa sa i rapèl amoin ankor ? Sa I rapèl amoin l'ané 1981 kan Mitterrand a gingn zéléksyon prézidan la républik. Sète ané-la in bonpé rant nou la komans kroi lo nouvo pouvoir té i sava règ lo bann problèm l'avé déza dann nout péi. Pètète, pars lo bann késtyonn fon té i diskite an dsou, é té i fé bone figir dovan lo moun. Nou la vi kosa l'arivé pars mèm pou l'égalklité té blizé amenn in gran konba dann l'ané 1988, pou aplik in loi voté l'ané 1946.

Zordi, la pa nou pars so kou isi avèk Macron ni kroi pa pèr noèl é ni koné bien-pars nou lé bien péyé pou konète - la vi sé in konba, é la vi in pèp sé in konba na pi d'finisyon. Zordi sé in bann la droit, lo santr, toudinkou i pans zot la gingn in nouvo sovèr dann la pèrsone méyé Macron. Kroi touzour, konm kréol i di, mé fyé pa tro pars tro d'sovèr i rolash é pou moin nana in bonpé i sa gingn rolashman.

Justin